



Rapport de Mission du Dr GENTY

7èmes Rencontres Institutionnelles sur le Système de Santé

Mardi 28 Novembre 2017 (Maison de la Chimie)

Quel quinquennat pour la Santé ?

Présidées par Jean-Pierre DOOR,
député du Loiret, VP de la Commission des Affaires Sociales, et
Olivier VERAN, député de l'Isère, Rapporteur Général de cette Commission.

Comment faire de la France la championne de l'Innovation?

Ce qui est actuellement favorable c'est l'Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) mais son financement est insuffisant.

La réforme nécessaire sur les molécules bloquées : les dossiers sont en retard sur certaines pathologies invalidantes par rapport aux autres pays d'Europe.

Il faut considérer la machine comme moyen d'augmenter les capacités à travailler, le Médecin doit revoir sa façon de travailler et être capable d'agir sur la machine (Chirurgiens et robots)

Le rôle des Médecins Libéraux: problèmes de disponibilité et de temps médical.

La Médecine génomique = Médecine du futur.

Patients connectés : art.35 et 36 du PFLSS.

Il faut casser les silos, travailler en même temps ensemble, patients à domicile.

Les applications doivent être « certifiées » (gage de la qualité).

Attention aux GAFAs qui peuvent s'emparer de la Santé.

Il faut un DMP++.

La télémédecine pour les déserts médicaux.

La Santé n'est pas incluse dans la formation des médecins ...

Et la Déontologie ?!!!(ma réflexion personnelle...)

Projets Ministériels pour la Santé.

Tirer la fibre sur tout le Pays.....

Créer de nouveaux métiers de la Santé pour la Médecine.

La Santé à domicile.

Les prestations de Santé à domicile représentent souvent le seul lien social avec le patient

Le virage ambulatoire est « en marche ».

Un français sur cinq est touché par la Santé à domicile

C'est la lutte contre les déserts médicaux.

Il faut casser les cloisons de l'Hospitalisation, former des prestataires de Santé à domicile (innovation organisationnelle de la Santé)

Délégation de tâches par le Médecin en faveur des auxiliaires de Prof de Santé.

Cibles : diabétiques, chimiothérapie, dialyse, oxygénation à domicile.

L'apnée du sommeil bénéficiera d'une télésurveillance à domicile (500 000 patients sur 1 million)

Il faudra conditionner le paiement des prestations à l'observance du traitement

Docteur Gérard GENTY